

–

Le budget vert : un outil pour les collectivités au service de la transition écologique ?

L’AFL publie une nouvelle étude avec l’INET

–

Ce 07/04/2022, l’AFL publie une étude inédite consacrée à l’usage des budgets verts dans les collectivités. Réalisée par deux élèves-administrateurs territoriaux (promotion Gisèle Halimi) et un élève ingénieur en chef (promotion Hypatie d’Alexandrie) de l’INET, cette étude a été rédigée dans une perspective opérationnelle avec l’ambition de constituer un véritable mode d’emploi à destination des collectivités. Elle décline également seize recommandations en s’appuyant sur une analyse pointue des dispositifs existants et des témoignages recueillis auprès de l’ensemble des acteurs du secteur des collectivités. Cette étude fait suite à une première publication réalisée en 2021 sur le financement de la transition écologique et sera suivie prochainement de deux autres études, venant nourrir l’expertise que souhaite apporter l’AFL sur ce sujet du financement de la transition écologique.

Retrouvez l’étude ici :



Une nouvelle étude pour contextualiser l’outil budget vert et formuler des recommandations opérationnelles

L’AFL a initié dès juin 2021 la réalisation d’une toute nouvelle étude sur le financement de la transition écologique dans les collectivités territoriales à travers cet outil spécifique que sont les budgets verts. Elle a été menée par des élèves de l’INET issus de deux cursus différents : deux élèves administrateurs territoriaux et un élève ingénieur en chef territorial. Ils ont réalisé des entretiens avec les parties prenantes, collectivités et experts, et intégré les apports de plusieurs associations nationales d’élus et dirigeants territoriaux, regroupées dans un Comité d’experts. Ils ont également appuyé leurs investigations sur la littérature scientifique ayant trait



Contact presse

Lucille SIMON – Directrice de la communication

lucille.simon@afl-banque.fr – 04 69 84 81 04

au sujet. Cette étude est la seconde collaboration entre l'AFL et l'INET, un an après un premier travail qui a traité des enjeux de la transition écologique dans les collectivités.

« *La stratégie nationale bas-carbone l'a rappelé, 75 % des leviers de la transition énergétique sont territoriaux, ce qui rend indispensable l'appropriation par les collectivités d'outils leur permettant d'évaluer l'empreinte environnementale de leur action* », confirme Pia Imbs, Présidente du Conseil d'Administration de l'AFL-ST. « *C'est pour cette raison qu'après les diagnostics posés par l'étude AFL/INET de l'an passé, et par ses déclinaisons territoriales, nous avons souhaité proposer une étude qui à la fois replace l'outil budget vert dans un contexte global, avec ses avantages et ses limites, et donne aux collectivités des pistes de mises en œuvre concrètes et adaptables à la situation de chacune* », ajoute Olivier Landel, Directeur Général de l'AFL-ST.

Le budget vert : un outil d'analyse environnementale au service de la prise de décision

L'étude s'ouvre sur un constat : l'Etat ne peut être le seul acteur du changement environnemental, et la législation a progressivement doté les collectivités de moyens d'action, via les transferts de compétences, et de capacités financières.

Elle consacre ensuite le budget vert comme un outil utile à cette démarche :

- Il permet aux collectivités de hiérarchiser leurs priorités politiques en mesurant l'impact en matière d'émissions de leur organisation ou de leur territoire.
- Il permet d'évaluer l'impact de chaque élément du budget sur l'action environnementale, et permet d'adjoindre un critère de faisabilité environnementale à celui de la faisabilité financière.

La synthèse pointe les spécificités des budgets verts par rapport à d'autres démarches d'évaluation comme les budgets carbone, les budgets pondérés, ou les budgets climats, tout en soulignant qu'elles concourent toutes à s'interroger sur les habitudes et à s'organiser pour évoluer en identifiant les investissements favorables. Elle souligne le caractère pragmatique, simple et rapide à mettre en œuvre du budget vert établi selon la méthodologie développée par *IACE* (Institut pour le Climat et l'Energie)

Les atouts et les limites de la démarche y sont enfin mis en balance. Le budget vert présente des avantages : il permet de mettre en cohérence les ressources financières et humaines des collectivités avec leurs ambitions environnementales, mais aussi d'améliorer l'information des citoyens et des partenaires.



Un guide opérationnel orienté vers la mise en œuvre

Le second temps de l'étude présente plusieurs recommandations à destination des élus et des services, qui visent toutes à faciliter une mise en œuvre opérationnelle à travers trois grands moments :

- Aborder le budget vert comme **un outil devant apporter une aide à la décision**, et non comme une fin en soi (sa mise en œuvre peut être graduée pour faire une place à l'expérimentation).
- Trouver un équilibre entre exhaustivité et faisabilité dans l'analyse.
- **Aider à la mise en œuvre de la démarche** en proposant des moyens d'automatisation et de la formation.

Ces recommandations précises, au nombre de seize, chacune concrétisant un des moments évoqués plus haut, n'hésitent pas à porter sur des points très précis, à l'échelle du document ou de l'outil, de façon à proposer des solutions à l'ensemble des collectivités intéressées.

« *Retenez des budgets verts que c'est simple et accessible, quelle que soit la taille de la collectivité. C'est aussi un outil puissant pour embarquer un collectif dans la transition écologique* », confirment les élèves de l'INET auteurs de l'étude.

L'étude complète est disponible ici :

http://www.agence-france-locale.fr/sites/afl/files/base_documentaire/2022-04/ETUDE%20INET%20Budget%20vert%20Vdef_compressed.pdf

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le



Contact presse

Lucille SIMON – Directrice de la communication

lucille.simon@afl-banque.fr – 04 69 84 81 04

profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »



Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication

lucille.simon@afl-banque.fr - 04 69 84 81 04